***Maurice DELMAS*** Le 24 septembre 2012

67, Impasse des Canaris

30900 NIMES

Tél : 06.74.41.06.36

 Monsieur Jean DENAT

 Vice-Président délégué aux

 Infrastructures et aux Déplacements

 Conseil Général du Gard

 Hôtel du Département

 Rue Guillemette

 30044 NIMES Cedex 9

Monsieur le Vice-Président,

Je me permets de vous adresser le communiqué de presse concernant le tronçon de la 1ère ligne de T.C.S.P. de Nîmes qui va être inauguré le 29 septembre, malgré l’absence de décision du Tribunal Administratif, sur le jugement de fond du projet, qui doit intervenir début de semaine prochaine…

Vous n’êtes pas sans ignorer les conditions dans lesquelles a été réfléchie, organisée et réalisée cette première ligne… Je ne reviendrai pas sur l’absence de processus co-constructif et de concertation des partenaires sur le projet, ni de l’absence d’études préalables adéquates (simulations dynamiques, scenarii issus d’Analyse Coût / Bénéfice) qui auraient sans doute évité les conséquences négatives que vont subir demain les contribuables de l’agglomération nîmoise, tant en termes d’usage du territoire au quotidien, que de fiscalité locale.

Bien que je sois toujours persuadé que cette mise en service prématurée et qui plus est non adaptée à l’intérêt général, il n’empêche qu’elle va dès demain impacter les usagers.

Là encore, il aurait été stratégiquement « utile » avant la mise en service que la maîtrise d’ouvrage du projet organise des réunions de travail avec les prestataires de transports interurbains (Réseau Edgard), de transports urbains (Réseau Tango) et des transports régionaux (T.E.R.). dans le cadre de l’optimisation de la « fluidité intermodale » du territoire… Les usagers de l’agglomération, mais aussi l’ensemble des usagers du Sud du Gard pourront mesurer « *in vivo* » les incohérences de l’itinéraire tracé d’une part et conséquemment le dysfonctionnement de l’ensemble de la chaîne des déplacements *intra et extra muros*, d’une part.

Dans ce contexte qui laisse peu de place au doute quant à la survenance après le 29 septembre de véritables « encombrements » autour de la mise en service de l’axe 1 du T.C.S.P., je ne doute pas que le Conseil Général pourrait promptement exprimer son regret d’absence de coordination préalable avec la Direction des Infrastructures et des Déplacements du Département et la maîtrise d’ouvrage organisatrice.

Je juge que tous les efforts entrepris par le Département pour assurer aux Gardois des services de transports en commun optimum, organisés, adaptés, socialement accessibles et

ne sont pas ceux qui ont prévalu dans le cadre de la réalisation de cette 1ère ligne de T.C.S.P. et je le regrette pour l’ensemble des contribuables du territoire.

Espérant que la voix de l’Autorité Organisatrice de Transport du Conseil Général du Gard puisse transmettre le manque de cohérence et d’inter-opérationnalité de cette 1ère ligne de T.C.S.P., je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l’assurance de mes salutations respectueuses.

 Maurice DELMAS

Copies :

Monsieur Damien Alary, Président du Conseil Général du Gard

Monsieur Simon Sutour, Sénateur

Messieurs les Conseillers Généraux du Gard